

Date de transmission de l'acte: 04/06/2024

Date de réception de l'AR: 04/06/2024

009-210902490-DE_015_2024-DE

AGEDI

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
ROQUEFIXADE - Commune

Séance du samedi 01 juin 2024

Délibération N° DE_015_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	7	8
Date de la convocation : 24/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le un juin deux mille vingt-quatre, à 11 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Marc Vallve, Amandine Rauzy, Paul Perilhou, Jacques Rivière, Eveline Authié, Dominique Dumons

Représentés : Nicolas Connord représenté par Amandine Rauzy

Absents et Excusés : Jean-Barthélémy Maris

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Dominique Dumons est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Autorisation de lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de sécurisation, de cristallisation et d'aménagement du Château de Roquefixade

Le Maire expose que des travaux seront mis en œuvre en vue de réaliser la sécurisation, la cristallisation et l'aménagement du Château de Roquefixade. Il sera par ailleurs nécessaire d'avoir recours à une mission de maîtrise d'œuvre afin de déterminer les urgences, de les hiérarchiser pour mettre en place une programmation pluriannuelle prenant en compte les capacités d'investissement de la Commune.

Les prestations ont été estimées comme suit :

	TRAVAUX	MAITRISE D'OEUVRE
CHÂTEAU DE ROQUEFIXADE	1 200 000 € HT	120 000 € HT <i>Forfait de rémunération : 10%</i>

De fait, une consultation doit être lancée via la procédure adaptée afin de mettre en place ledit marché.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Date de transmission de l'acte: 04/06/2024

Date de reception de l'AR: 04/06/2024

009-210902490-DE_015_2024-DE

A G E N D A

Approuver le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation de travaux de sécurisation, de cristallisation et d'aménagement du Château de Roquefixade

- **Autoriser** M. le Maire à engager toutes les démarches administratives afin de mettre en œuvre ladite consultation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Approuver** le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation de travaux de sécurisation, de cristallisation et d'aménagement du Château de Roquefixade
- **Autoriser** M. le Maire à engager toutes les démarches administratives afin de mettre en œuvre ladite consultation.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier
Président de séance

Dominique Dumons
Secrétaire de séance

